

PERMANENCES DE L'ESPACE FRANCE SERVICES SUITE À L'ADRESSAGE

Vendredi 20 juin 2025 de 13h30 à 17h00

Mercredi 25 juin 2025 de 9h à 12h00

*Afin de vous accompagner dans votre changement
d'adresse*

Documents nécessaires :

- Attestation d'adressage envoyée par votre mairie
- Carte d'identité
- Carte vitale
- Numéro fiscal
- Téléphone portable chargé
- Carte grise de véhicule
- Si vous faites vos impôts en ligne ou avez un compte Améli, venez avec vos codes

Pour tout changement concernant un autre organisme que nos partenaires un modèle de courrier pourra vous être fourni

Merci de contacter la mairie de Saint-Planchers afin de réserver votre date.